



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

LA COOPÉRATION SUD-SUD ET LA COOPÉRATION TRIANGULAIRE À LA FAO DIRECTIVES SUR L'ACTION À MENER

2022–2025

Document évolutif



Vue d'ensemble

“Il faut comprendre où et comment l’investissement, l’innovation, les politiques et le changement institutionnel peuvent faire de la transformation des systèmes agroalimentaires un moteur de la réalisation des objectifs de développement durable.”

Qu Dongyu

*Directeur général
Dialogue interactif
de la FAO sur la
coopération Sud-Sud
et la coopération
triangulaire
au service de la
transformation
de l’agriculture (2020)*

Au cours des deux dernières décennies, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) a adopté **la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) comme une modalité de mise en œuvre essentielle** contribuant à catalyser le développement agricole, l’accès à la sécurité alimentaire, le développement rural, la réduction de la pauvreté et l’amélioration de la nutrition. **Dès 2012**, la FAO **a renforcé son appui** en faveur de la CSST et a **étouffé le portefeuille correspondant**, parallèlement à l’institutionnalisation progressive de ce domaine au sein de l’Organisation.

Malgré ces efforts, l’appui de la FAO en faveur de la CSST a peiné à satisfaire entièrement la demande croissante en la matière émanant des Membres de l’Organisation. En 2020, la FAO a créé une Division distincte pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (PST) en vue de développer **le programme de la FAO en matière de CSST** et de s’appuyer davantage sur cette modalité pour **accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030**.

La FAO a élaboré sa première stratégie institutionnelle concernant la coopération Sud-Sud en 2013, c’est-à-dire dans un **contexte mondial et institutionnel extrêmement différent**. Les nouvelles directives sur l’action à mener dans le domaine de la CSST (ci-après les directives CSST) visent principalement à établir **une vision et une structure axées sur les résultats**, en définissant l’orientation stratégique du programme de la FAO dans ce domaine et en renforçant la position de l’Organisation **à l’échelle mondiale** en tant que **promotrice, coordinatrice, intermédiaire, facilitatrice et catalyseur** de la CSST relative aux systèmes agroalimentaires.

Les nouvelles directives CSST marquent **un tournant**, avec l’abandon des activités ad-hoc et l’adoption d’une approche intégrée de la mise en œuvre de la CSST à la FAO qui soit **plus programmatique, plus centrée, plus axée sur les résultats et plus systématique et qui bénéficie d’une meilleure assurance qualité et privilégie la prestation de services**.

Les directives CSST visent principalement à **élargir les partenariats techniques et financiers relatifs à ce domaine** pour **appuyer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires** ainsi que **le développement** dans les pays du Sud et contribuer à la réalisation des **quatre améliorations** (en matière de production, de nutrition, d’environnement et de conditions de vie).

Domaines d'action stratégiques

Pendant la période 2022-2025, les activités de la FAO relatives à la CSST seront menées en étroite **collaboration** avec les axes de travail, les bureaux et les centres de la FAO ainsi que les pays et les régions, au titre des quatre **domaines d'action stratégiques** suivants:

- DAS 1 PROMOTION ET DÉFINITION DES PRIORITÉS**
- DAS 2 TRANSMISSION DES CONNAISSANCES**
- DAS 3 PARTENARIATS ET COLLABORATIONS**
- DAS 4 APPRENTISSAGE ADAPTATIF FONDÉ SUR DES DONNÉES CONCRÈTES**

Outre les domaines d'action stratégiques, les directives CSST définissent également **des domaines d'action thématiques** notamment **l'Initiative Main dans la main, l'innovation agricole, les petits États insulaires en développement et le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19**. Les activités consisteront en particulier à soutenir la **collaboration** entre **les universités des pays du Sud, les centres de recherche et les centres d'excellence** (par exemple pour la conduite conjointe ou collaborative de recherches sur les technologies agricoles ou le lancement de programmes d'éducation agricole) et à renforcer l'établissement de réseaux entre villes du Sud et villes du Nord (collaboration de ville à ville) à des fins d'assistance et d'échanges techniques.

La diversification des modalités financières et de la base de partenaires est au cœur des nouvelles directives CSST. La FAO étendra les alliances de partenariat actuelles à d'autres pays à revenu intermédiaire, notamment les nouveaux donateurs ou partenaires de la coopération triangulaire. De plus, elle prendra l'initiative s'agissant de mobiliser davantage de partenaires non traditionnels (sources de financement et investisseurs du secteur privé) afin d'étoffer les perspectives de financement et d'investissement en faveur de la CSST relative aux systèmes agroalimentaires.

Les directives sur l'action à mener dans le domaine de la CSST seront un document évolutif jusqu'à la fin de l'année 2021

Les directives CSST seront un **document évolutif** jusqu'à la fin de l'année 2021 afin de permettre son harmonisation détaillée avec les domaines prioritaires du programme de la FAO et, le cas échéant, les indicateurs de performance déterminés dans le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.

Le document intégrera également les enseignements tirés de l'expérience et les observations recueillies lors du processus de mise en œuvre, ainsi que les recommandations issues de l'évaluation indépendante actuellement conduite sur le programme de la FAO en matière de CSST (2012-2021).

Bien-fondé de l'élaboration de nouvelles directives de la FAO sur l'action à mener dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire

L'élaboration des directives CSST révisées peut être considérée comme la réponse directe donnée par la FAO à un ensemble d'éléments externes et internes, présentés ci-après, l'incitant à tirer parti de la CSST pour accélérer la transformation agricole, l'accès à la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Incitations internes

Direction de la FAO: un nouveau Directeur général de la FAO a été nommé en août 2019. Son ambition est de faire de la FAO une organisation dynamique et innovante dans un monde confronté à des défis complexes et interdépendants.

Cadre stratégique de la FAO 2022-2031: ce document orientera les activités de l'Organisation pour une période de 10 à 15 ans. Axé sur les ODD et les cibles relevant du mandat de la FAO, il articule les domaines prioritaires et les domaines d'action du programme.

Ajustements structurels internes et nouveaux dispositifs institutionnels dans le domaine de la CSST: à titre d'étape essentielle de l'institutionnalisation de la fonction relative à la CSST, la FAO a fait l'objet d'ajustements structurels et programmatiques majeurs qui ont culminé avec la création d'une Division de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (PST) en juillet 2020.

Évolution des priorités institutionnelles: les thèmes primordiaux sont l'innovation, la FAO numérique (par exemple, la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques), les interventions fondées sur les données (par exemple, l'Initiative Main dans la main) et les situations d'urgence de portée mondiale comme la pandémie de covid-19.

Processus internes: l'harmonisation avec les processus de niveau national et le renforcement d'une vision commune à l'appui du principe d'unité d'action de la FAO sont désormais placés au rang des priorités.

Incitations externes

Le Programme 2030 accorde une place croissante à la CSST, à la fois comme moyen d'appuyer efficacement le renforcement des capacités et comme objectif de l'amélioration de la coopération. Il souligne la nécessité de mobiliser des ressources grâce à la CSST et de renforcer les partenariats de CSST portant sur le renforcement des capacités, les recherches scientifiques, les technologies et l'innovation.

La Deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (Plan d'action de Buenos Aires pour la coopération technique entre pays en développement +40) préconise une institutionnalisation plus marquée de la CSST, l'amélioration de la base de données concrètes relatives à la CSST, et l'attribution d'une place centrale à l'obtention de résultats.

La réforme des Nations Unies et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement visent à la fois un remaniement administratif et structurel sur le plan général et un changement culturel susceptible d'améliorer la collaboration entre différents piliers et l'obtention de résultats tangibles au profit des personnes sur le terrain.

La **COVID-19** continue à avoir des répercussions et celles-ci seront probablement plus graves et plus prolongées dans les pays en développement du Sud.

Dans ce contexte, les nouvelles directives sur l'action à mener dans le domaine de la CSST permettent de clarifier ou de repenser les aspects suivants:

- La **nature et le potentiel** de la CSST en tant que modalité transversale à l'échelle du programme et complémentaire des autres modalités de mise en œuvre de l'Organisation

- Le **rôle de catalyseur de la FAO en matière de CSST**, conformément aux documents d'orientation des Nations Unies et au modèle d'activité de la FAO comme "facilitateur agile du changement"

- L'**architecture des résultats** relatifs à la CSST (les domaines d'action stratégiques), qui doit permettre d'intégrer la CSST dans le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031 – et, partant, dans les cibles des ODD intéressant l'Organisation – et d'assurer le suivi au niveau des programmes et d'en tirer des enseignements

- La **modalité de planification des activités** de la FAO, en adoptant une approche fondée sur les questions particulières liées à l'évolution des priorités institutionnelles et en faisant converger les efforts sur les thèmes de l'innovation, de la numérisation dans le secteur agricole, des interventions fondées sur les

données (par exemple l'Initiative Main dans la main) et des situations d'urgence de portée mondiale comme la pandémie de covid-19

- Les **services proposés par la Division de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (PST)** aux Membres et aux départements de la FAO dans le cadre d'une démarche modulaire, souple et en prise sur la demande

- L'**architecture institutionnelle et fonctionnelle** de la mise en œuvre du programme de la FAO en matière de CSST aux niveaux mondial, régional et national

- Les **dispositifs de partenariat externe et de collaboration interne** à mettre en place pour amplifier sensiblement et collectivement la contribution de la FAO à la réalisation des ODD dans le cadre de la CSST

- La **communication** relative à la performance du programme de la FAO en matière de CSST, en adoptant une **approche axée sur les résultats**



Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST)

La coopération triangulaire a été comprise comme un dispositif dans lequel **un(e) ou plusieurs donateurs traditionnels ou organisations multilatérales appuient des initiatives de coopération entre au moins deux pays en développement**, essentiellement au moyen de contributions financières. Au fil des ans, cette approche a évolué en un modèle de coopération plus général dans lequel plusieurs acteurs (gouvernements et organisations internationales/multilatérales, société civile, secteur privé, universités ou autres) entretiennent des relations trilatérales de coopération et d'échange. En conséquence, la coopération triangulaire est définie comme:



“Un dispositif de coopération pour le développement dans lequel au moins deux pays en développement et d'autres parties prenantes du développement entretiennent des relations de collaboration et d'échange mutuellement bénéfiques avec l'appui d'un(e) ou plusieurs pays développés et/ou organisations multilatérales.”

Plus largement, la CSST désigne un **dispositif de coopération pour le développement** englobant tant la coopération Sud-Sud que la coopération triangulaire, contrairement à la coopération Nord-Sud traditionnelle. La CSST fait office de **passerelle** entre **les partenaires traditionnels** et **les nouveaux donateurs**, notamment ceux **du Sud**. Elle offre un modèle de coopération et de collaboration qui met à profit les synergies découlant des initiatives de coopération Nord-Sud et Sud-Sud.





©FAO



©Pep Bonet/NOOR for FAO



©FAO

Il n'existe pas de définition universellement admise de la coopération Sud-Sud, mais on en trouve une définition opérationnelle dans le cadre de directives opérationnelles des Nations Unies concernant la coopération Sud-Sud et triangulaire. Conformément à ce cadre et sur la base de sa vaste expérience, la FAO définit globalement la coopération Sud-Sud comme:

“Le partage et l'échange mutuels de connaissances, d'expériences et de ressources techniques et financières liées à l'agriculture et aux systèmes alimentaires entre au moins deux pays en développement, ainsi que les actions menées collectivement par ces pays pour atteindre leurs objectifs de développement individuels et/ou communs.”



©FAO

Examen global de la CSST



Au cours des trois dernières décennies, **les pays en développement** ont connu une **transformation économique rapide**, avec des augmentations notables de la production économique, une amélioration du développement humain et une expansion du commerce, de l'investissement et du secteur financier. Certains de ces pays en développement sont devenus **des acteurs majeurs du développement mondial** et de la gouvernance économique compte tenu de leurs progrès économiques, de leurs avancées technologiques et de leurs contributions au réservoir mondial de solutions éprouvées face aux défis pressants posés par le développement.

La CSST a pris une importance croissante dans les **cadres de développement mondiaux** ultérieurement établis, notamment le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Ce dernier soulignait qu'il fallait disposer de ressources financières suffisantes et régulières – provenant du secteur public, du secteur privé, des institutions financières, des banques nationales et multilatérales de développement, et d'autres sources – pour atteindre les objectifs ambitieux du Programme 2030, et évoquait le rôle irremplaçable que la CSST jouerait dans ce contexte.

De plus, la Deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud de 2019 (Plan d'action de Buenos Aires pour la coopération technique entre pays en développement +40) a donné un élan à la CSST et a abouti à l'établissement d'une feuille de route dans ce domaine. Le document final faisait état du rôle important joué par la CSST s'agissant d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.



©FAO

Modalités de la CSST à la FAO



De par sa nature, la CSST est un phénomène à multiples facettes susceptible de reposer sur des approches variées.

En utilisant comme point de départ les lacunes recensées, à savoir, le fait qu'il n'existe aucune approche systématique de l'établissement et du renforcement des **quatre éléments constitutifs de la CSST** – les connaissances, les réseaux et les partenariats, le financement et la mise en relation, les activités que nous mènerons au cours des quatre prochaines années seront axées sur l'amélioration d'une plateforme de connaissances, la négociation de partenariats et la mise en relation de partenaires, comme suit:

Génération de connaissances

Assurer systématiquement **la production de documents et leur mise en forme. Référencer la qualité** des connaissances et systématiser le suivi des résultats.

Réseaux et partenariats

Établir un mécanisme fonctionnel de mise en commun des connaissances et **déployer des experts** chargés d'assurer une assistance technique et de renforcer les capacités, grâce à la mise en place de collaborations avec les institutions techniques, les réseaux de partage de connaissances, les universités et les centres d'excellence.

Financement

Élaborer et mettre en œuvre **des plans d'action en matière de mobilisation de ressources** et collaborer avec des pays émergents à revenu intermédiaire du Sud, les donateurs émergents, les partenaires de la coopération triangulaire et les partenaires fournisseurs de ressources non traditionnels, notamment le secteur privé et les institutions financières internationales.

Mise en relation

Développer à plus grande échelle et consolider **les solutions de la FAO, les infrastructures favorisant la transmission des connaissances et les plateformes de partage du savoir** en remaniant et en refondant le Portail actuel de la CSST.



Vision et orientation stratégique de la FAO dans le domaine de la CSST (2022–2025)

La FAO est reconnue par ses Membres et les partenaires du développement comme une partenaire **de confiance novatrice, inclusive** et capable de **tirer pleinement parti des solutions de développement éprouvées**, des ressources, des connaissances et des technologies des **pays du Sud** pour accélérer **la transformation des systèmes agroalimentaires**, l'accès à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Dotée de cette nouvelle vision, la FAO mise davantage sur la CSST pour appuyer l'exécution du Programme 2030 et contribuer à la réalisation des ODD avec des acteurs étatiques et non étatiques ainsi que des mécanismes de financement. Une contribution majeure de la CSST est attendue au titre de l'ODD 17 (partenariats novateurs) mais aussi des autres ODD concernant la FAO, notamment l'ODD 1, l'ODD2, et l'ODD 10.

Domaines d'action stratégiques (DAS)

Les activités de la FAO relatives à la CSST pour la période 2022–2025 seront mises en œuvre au titre de quatre **domaines d'action stratégiques**. Ces domaines, énumérés ci-après, sont ceux dans lesquels la FAO souhaite obtenir des résultats et/ou contribuer à l'obtention de résultats en matière de CSST au cours des quatre prochaines années:

DAS 1 PROMOTION ET DÉFINITION DES PRIORITÉS

DAS 2 TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

DAS 3 PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

DAS 4 APPRENTISSAGE ADAPTATIF FONDÉ SUR DES DONNÉES CONCRÈTES

Marche à suivre: principales priorités

Il faut résolument continuer à élargir la base de partenariat de la FAO dans le domaine de la CSST. L'accent sera désormais placé en priorité sur les aspects suivants:

— L'abandon de **l'approche fondée sur des projets au profit d'une approche programmatique**, c'est-à-dire, le remplacement des projets et activités par des interventions interdépendantes axées sur les résultats

— L'amélioration du **ciblage géographique**: par exemple en privilégiant les pays de l'Initiative Main dans la main et/ou les petits États insulaires en développement

— La détermination et **l'harmonisation des définitions** et des **typologies de projets de CSST** ainsi que de leurs résultats et

de leurs dispositifs, avec l'établissement de systèmes permettant **de documenter systématiquement les résultats et les réussites** des projets et **les enseignements tirés de l'expérience**

— **L'accroissement** du volume de projets et d'initiatives de CSST dans les **régions ciblées**, en particulier l'Asie et le Pacifique, et le Proche-Orient

— La multiplication du **nombre de projets de coopération triangulaire** et de collaborations avec des partenaires nouveaux et non traditionnels dans le domaine secteur privé et les institutions financières internationales



Priorités aux niveaux des régions et des pays pour la période 2022–2025:

- La poursuite du **renforcement** de l'**architecture institutionnelle relative à la CSST** aux **niveaux des régions et des pays** (par exemple, la désignation de points focaux ou coordonnateurs de la CSST dans les pays prioritaires) **et la refonte des relations fonctionnelles** entre le Siège et les niveaux régional et national
- La détermination des **lacunes de capacités** et des **goulets d'étranglement** empêchant les pays et les partenaires du développement de participer activement à la CSST dans les domaines de l'agriculture et des systèmes alimentaires
- L'élaboration de **directives et d'outils** permettant une mise en œuvre de qualité de la CSST et son intégration systématique dans:
i) les domaines prioritaires du programme de la FAO; ii) le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, conjointement avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud; iii) les Cadres de programmation par pays, conjointement avec le Bureau de la stratégie, du programme et du budget
- L'élaboration de **feuilles de route régionales et nationales en matière de CSST** dans les pays pilotes, sur la base des **particularités, des avantages comparatifs, du savoir-faire et des ressources** de la région/du pays
- L'amélioration de la **collaboration** avec les **communautés économiques régionales et avec les plateformes régionales et nationales** pour la concertation sur les politiques, les activités de promotion et la coordination
- Le renforcement de l'**architecture de partage des connaissances** aux niveaux des régions et des pays
- La systématisation et le renforcement **des processus et des systèmes de suivi et d'établissement de rapports** aux niveaux des régions et des pays



©FAO/Fanilo Randriatsizary

LA COOPÉRATION SUD-SUD ET LA COOPÉRATION TRIANGULAIRE À LA FAO

**Division de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire
(PST)**

South-South-cooperation@fao.org

www.fao.org/partnerships/south-south-cooperation/fr/

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie



Certains droits réservés. Ce(tte) oeuvre est mise à disposition
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO